



## De Nanterre à Clermont-Ferrand, le rigorisme islamique infiltre l'école

ENTRETIEN - Le port de l'«abaya», qui relevait d'une pratique rigoriste il y a dix ans, est aujourd'hui compris par une partie de la jeunesse musulmane comme une conduite religieuse normale, estime le directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès. Iannis Roder est agrégé d'histoire et professeur en réseau d'éducation prioritaire (REP, ex-ZEP) depuis vingt-deux ans. Directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès (think-tank), il a participé en 2002 à l'ouvrage collectif *Les Territoires perdus de la République*, qui dénonçait, déjà, la libération d'une parole haineuse et antisémite, véhiculée par l'islamisme, dans des collèges et lycées de certaines banlieues.

LE FIGARO. - Depuis quelques semaines, de violents affrontements ont lieu devant un lycée de Nanterre, notamment pour la liberté de porter l'abaya. La contestation s'est dorénavant élargie à de nombreux établissements. Que révèlent ces affrontements?

IANNIS RODER. - Il me semble que la situation du lycée Joliot-Curie de Nanterre, pour ce que j'en connais et comprends, est particulière et ne doit pas être rabattue sur les autres établissements ayant connu des troubles. Je n'ai guère d'informations sur l'ensemble des motivations des participants, mais ces lycées ont été bloqués mardi 18 octobre au moment de la grève interprofessionnelle et de la protestation contre la réforme du lycée professionnel, rien à voir a priori avec les revendications de Nanterre. Néanmoins, la presse régionale a rapporté un rassemblement de près de deux cents jeunes, lycéens et étudiants, notamment des militants de l'Unef, devant un lycée de Clermont-Ferrand. Ce rassemblement semblait avoir pour principal objet le droit, pour chacun, de s'habiller comme bon lui semble, c'est-à-dire la possibilité de porter des abayas à l'intérieur de l'établissement. Sans doute, les deux cents personnes rassemblées ne désiraient-elles pas forcément en porter, mais cela nous informe sur le fait que nombre de jeunes, dont des militants marqués à l'extrême gauche, sont dans une logique simpliste du «venez comme vous êtes». Cette prétendue liberté, en réalité, revient à se soumettre à des recommandations religieuses, qui font fi de l'intérêt général et témoignent d'une méconnaissance complète du sens de l'école de la République et de son rôle émancipateur.

Certains professeurs sont-ils aussi dans cette logique? Qu'en est-il des syndicats?

Les professeurs et les syndicats sont majoritairement très attachés aux lois laïques, comme le montrent les enquêtes faites à ce sujet pour les premiers et les positionnements clairs des seconds. Toutefois, il arrive que certains enseignants, par méconnaissance peut-être pour certains, mais plus souvent par conviction politique, soutiennent ce type de revendications et d'agissements - comme cette enseignante qui a tweeté: «Contre la vague islamophobe dans nos établissements on s'organise.» C'est le cas aussi de certains militants du syndicat SUD, entre autres en Seine-Saint-Denis, qui, contrairement d'ailleurs à leur centrale syndicale, remettent ouvertement en cause la loi de 2004, présentée comme «raciste et sexiste». Cela reste toutefois très minoritaire.

«C'est une croissance qui est relativement significative et qui s'inscrit dans un continuum, un crescendo, depuis un an environ avec une petite accélération au moment du ramadan», a déclaré le ministre de l'Éducation nationale à propos de l'augmentation du nombre de signalements relatifs à des tenues islamiques. Le phénomène est-il généralisé?

Il est difficile de dire que ce phénomène est généralisé, car nombre d'établissements scolaires ne sont pas touchés. Néanmoins, le ministre a raison de souligner qu'il y a une



vraie poussée du port de signes qui peuvent être considérés comme «manifestant ostensiblement une appartenance religieuse» au sein des établissements scolaires. L'apparition des abayas remonte au début des années 2010, notamment en Seine-Saint-Denis. Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est que vous pouvez en trouver dans n'importe quel établissement du pays, comme le montrent les événements de Clermont-Ferrand . La presse, s'appuyant sur une note du CIPDR, a révélé le rôle viral joué par les réseaux sociaux. De véritables entrepreneurs identitaires et religieux expliquent dans des vidéos comment contourner la loi de 2004, comment défier l'école et ses personnels, ou encore quels éléments de langage utiliser face à l'administration scolaire. En témoignent les justifications avancées par les jeunes filles qui portent l'abaya, qui avancent, dans un étonnant mimétisme, de Lille à Toulouse: «Ce n'est pas cultuel, mais culturel.» Sur les réseaux sociaux, des jeunes femmes vont même jusqu'à vanter un aspect glamour de cette mode religieuse.

Des propos fermes, tenus par le ministre de l'Éducation nationale lui-même, ont des conséquences sur le terrain, où les chefs d'établissement se sentent alors légitimes à prendre des décisions parfois difficiles à gérer

Il est intéressant d'observer que nous nous trouvons face à un déplacement des normes qui touche une partie de la jeunesse française musulmane. Ce qui relevait d'une pratique rigoriste il y a dix, quinze ans, tend aujourd'hui à être compris par une partie de cette jeunesse comme une conduite religieuse normale: le port du voile et de l'abaya, le fait de refuser d'être pris en photo, ou d'écouter de la musique, par exemple. Ces phénomènes sont récents, mais se diffusent assez rapidement, des collègues m'en faisant régulièrement état dans leurs établissements.

Comment l'exécutif peut-il faire face à ce mouvement?

Le discours tenu la semaine dernière par Pap Ndiaye était très clair sur ces questions. C'est important, car nous savons bien que des propos fermes, tenus par le ministre de l'Éducation nationale lui-même, ont des conséquences sur le terrain, où les chefs d'établissement se sentent alors légitimes à prendre des décisions parfois difficiles à gérer. Le ministre a ainsi justement insisté sur la nécessaire application de la loi de 2004 et notamment l'utilisation de sa circulaire d'application du 18 mai 2004 qui dit, dans son article 2.1: «Les signes et tenues qui sont interdits sont ceux dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse (...). La loi est rédigée de manière à pouvoir s'appliquer à toutes les religions et de manière à répondre à l'apparition de nouveaux signes, voire à d'éventuelles tentatives de contournement de la loi.» Les chefs d'établissements sont donc amenés à appliquer cette circulaire. Rédiger un nouveau texte, voire une nouvelle loi, ouvrirait la boîte de Pandore et nous entraînerait dans un engrenage sans fin.

Le ministre a d'autre part souligné le rôle important joué par les équipes Valeurs de la République, présentes dans chaque académie et récemment renforcées. ( L'équipe académique Valeurs de la République, issue de l'équipe Laïcité et faits religieux, a pour mission de promouvoir et de défendre les valeurs et principes de liberté, égalité, fraternité, laïcité, citoyenneté, NDLR. ) Leurs interventions permettent aux équipes de se sentir soutenues, tout en entrant en cohérence avec le discours de l'institution.

Comme l'explique la sociologue et présidente du Conseil des sages de la laïcité Dominique Schnapper, la mise en place d'une formation a été rendue nécessaire pour rappeler et défendre les valeurs et les principes de la République, qui nous semblaient pourtant acquis jusqu'alors. Dans le cadre du plan national de formation mis en place il y a un an et continué par le ministre aujourd'hui, tous les personnels du monde enseignant doivent pouvoir apporter des réponses à cette partie des jeunes qui confond l'individu et le citoyen, qui perd de vue le sens de l'intérêt général et qui s'imagine pouvoir construire une société et une nation qui reposerait sur le «chacun pour soi», ou sur des



communautés d'appartenance. Il faut apprendre à contrer ces discours rigoristes, qui instrumentalisent les principes républicains et essaient de retourner contre l'institution qui les porte ses propres valeurs pour la bousculer et la déstabiliser, afin de faire avancer une idéologie rétrograde, sexiste et séparatiste. La vraie liberté et la paix civile, c'est la laïcité qui en est la condition.

À VOIR AUSSI - Laïcité à l'école: l'uniforme «ne permettrait pas de résoudre la question», affirme Pap Ndiaye

